

DECISION DU MAIRE N° 096/2024
prise en application de la délibération n°044/2020

Le Maire de La Suze-sur-Sarthe,

Vu la délibération du conseil municipal n°044/2020 en date du 9 Juin 2020, au terme de laquelle le conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans. ;
Considérant que l'appartement de 50 m² situé 18 Q rue des Ormeaux est vacant et que la commune n'en a pas l'utilité pour ses services,

DECIDE

Article 1^{er} : la location de l'appartement de 50 m² situé 18 Q rue des Ormeaux – 1er étage- au prix de 450,00€/mois (dernier Indice de Référence des Loyers = 145,17 du 2ème trimestre 2024) à Youenn FRUCHART et Christopher MACQUET à compter du 2 octobre 2024,

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de sa prochaine séance sous forme d'une donner d'acte. Un extrait en est affiché à la porte de la mairie.

Expédition en est adressée le 2 octobre 2024
Le Maire,
Emmanuel D'AILLIERES



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le :

De la mise en ligne le : 2 octobre 2024

Le Maire,
Emmanuel D'AILLIERES

